

756 – Autres subventions

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
4 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix février à dix-huit heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de M. Cammal Francis, Maire

Etaient présents :

MM. Rougeron, Damon, Mme Bourdin, M. Bichon, Mme Chambon, M. Hidas, Mme Pingot et M. Greuin, Adjoints
Mmes Lemaître Clément, Gault, Devernois, MM. Pereira Dos Santos, Crozat, Mmes Gouveia, Agogué, MM. Mohr, Pouget, Chevré, Mme Do Souto, MM. Renard, Amalal, Mmes Chevallier, Terrasse, Riby, Roger, de Crémiers, MM. Colpin, Fagart, Mmes Quaix, Flandry, Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme de Metz à Mme Lemaître Clément
M. Fromentin à Mme de Crémiers

Nombre de Conseillers
En exercice 33
Présents 31
Votants 33

Secrétaire de séance : Mme Terrasse

Délibération n° 2021/05

OBJET : Vote d'une subvention d'équilibre 2021 pour le budget annexe du transport à vocation sociale

*Vu l'instruction comptable M14,
Vu l'instruction comptable M43,*

Le rapporteur indique au Conseil que, depuis le 1^{er} janvier 2000, il a été voté un budget annexe pour le service municipal de transports occasionnels de voyageurs à vocation essentiellement sociale.

La loi d'Orientation des Transports Intérieurs permet aux autorités organisatrices de prélever des fonds sur le budget général pour les affecter aux dépenses du service de transport qu'elles exploitent. Ces contributions peuvent aussi concourir à l'équilibre du budget annexe de la régie.

Considérant le développement à venir du service, et pour équilibrer le budget, il est nécessaire de voter une subvention d'équilibre de 210 300 € qui sera inscrite en dépense au compte 65738 du budget principal et en recette au budget annexe du Transport au compte 774.

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
- sur avis favorable de la commission finances, déontologie, commande publique et affaires générales du 15 janvier 2021,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le versement par le budget principal d'une subvention d'équilibre de 210 300 € au budget annexe du transport à vocation sociale pour l'année 2021.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les Membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées
le : 17 février 2021

Pour extrait conforme
à Gien, le 23 février 2021

Le Maire,
Francis Cammal

The image shows a blue ink signature of Francis Cammal written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE GIEN' and a central emblem. The signature is a cursive script that spans across the seal.